

Lena Tenevic Florence Weber

La délégation du travail de terrain en sociologie qualitative

In: Genèses, 8, 1992. Monnaies, valeurs et légitimité. pp. 132-145.

Citer ce document / Cite this document :

Tenevic Lena, Weber Florence. La délégation du travail de terrain en sociologie qualitative. In: Genèses, 8, 1992. Monnaies, valeurs et légitimité. pp. 132-145.

doi: 10.3406/genes.1992.1125

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1992_num_8_1_1125



La délégation du travail de terrain en sociologie qualitative

Lena Tenevic*, Florence Weber



- * Lena Tenevic est un pseudonyme. Si j'ai tenu à publier ici sous ce nom, c'est pour préserver l'anonymat des équipes auxquelles j'ai appartenu et des personnes avec lesquelles j'ai travaillé, sans pour autant m'interdire de livrer certaines de mes expériences professionnelles. Je remercie Hélène Bézille, Jacqueline Feldman et Lydie Simon pour leur relecture attentive de cet entretien. L. T.
- 1. Je tiens à remercier Stéphane Beaud, Christiane Grignon, Michel Pialoux et Christian Topalov pour leurs remarques sur une première version de ce texte dont le thème est particulièrement délicat. Je suis néanmoins seule responsable de sa rédaction définitive.
- 2. Cf. F. Weber, « Ethnologues à Minot. Quelques questions sur la structure sociale d'un village bourguignon », Revue française de sociologie, vol. 22, 1981, p. 247-262; G. Noiriel, « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », Genèses, nº 2, décembre 1990, p. 138-147; F. Weber, « L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain? », Espaces Temps, nº 47-48, 1991, p. 71-81.

ENA TENEVIC est ingénieur d'études au CNRS. Elle se définit elle-même comme I une « enquêtrice », une « technicienne » ou une « sociologue de terrain », mais jamais comme chercheur, pour des raisons qui tiennent tant à l'institution qu'à son itinéraire personnel, comme on le verra. Elle a d'abord travaillé, entre 1968 et 1971, comme enquêtrice pour des sociétés de marketing, en même temps qu'elle poursuivait des études de psychologie. Puis elle a participé, entre 1972 et 1980, à plusieurs recherches sur contrats. En 1980, elle a été intégrée comme ITA (dans le corps qui regroupe les ingénieurs, les techniciens et les administratifs) au CNRS où elle a travaillé comme enquêtrice dans des équipes de recherche en sociologie. Je l'ai rencontrée alors dans le cadre d'un stage de terrain ethnographique dont j'étais une des responsables et où elle était étudiante, elle qui « faisait du terrain » depuis si longtemps. A partir de 1987, elle a conduit seule, parallèlement à ce qu'elle appelle son « travail d'exécution », une recherche ethnographique dont elle m'a parlé plusieurs fois. C'est lorsqu'elle est venue, à ma demande, exposer dans un séminaire de l'ENS ses observations, menées en 1972 et en 1983, de séances de tribunaux d'instance que j'ai eu l'idée de l'interviewer sur son savoir-faire d'enquêtrice et sur la division effective du travail dans les recherches auxquelles elle avait collaboré.

A vrai dire, quelques remarques préliminaires s'imposent¹. Ce texte ne doit pas apparaître comme un règlement de comptes entre une enquêtrice et les chercheurs successifs « avec qui » et « pour qui » elle a travaillé : c'est pourquoi nous avons décidé ensemble de brouiller les pistes, non seulement en préservant l'anonymat des personnes et des équipes, mais en ne livrant ni thèmes ni lieux. L'intention critique qui sous-tend notre entretien n'est pas non plus dirigée contre une institution, le CNRS, que nous n'avons ni les moyens ni l'envie d'analyser

dans sa complexité, ou contre une discipline, la sociologie, dont nous sommes, chacune à notre façon, toujours solidaires. Elle est plus globale. Ce texte constitue à mes yeux une étape, et un élément, d'une réflexion sur la pratique du travail empirique dans les sciences sociales. De même que j'ai cherché, ailleurs, à expliciter le plus possible la pratique du travail ethnographique et à combattre la fétichisation du « terrain » ou son occultation en ethnologie², j'ai voulu ici, en interrogeant Lena Tenevic, lui faire expliciter un type de travail empirique avec lequel je suis moins familière mais qui, par bien des aspects, ressemble à des enquêtes que j'ai pu mener, notamment avec des étudiants.

Au-delà des questions relatives à l'organisation professionnelle de la recherche, ce sont les pratiques sociologiques autour de l'entretien qui se trouvent ici au cœur de la réflexion sur le statut de l'enquêteur. Pourquoi faire des entretiens? Comment les utiliser? A quelles conditions l'interaction entre enquêteur et enquêté peut-elle constituer un outil d'interprétation des univers sociaux? Que fait-on quand on utilise les entretiens comme illustration d'une analyse - comme figure stylistique, en quelque sorte? C'est en ayant à l'esprit ces interrogations qu'on lira les descriptions et les récits de L. Tenevic, qui doivent bien sûr être resitués dans un moment historique du travail de recherche en sociologie. Et sans doute faut-il esquisser ici, très grossièrement, un tableau des pratiques d'enquête dans lesquelles s'insère cette histoire professionnelle singulière.

J'y distinguerai deux pôles : à une extrémité, les enquêtes « lourdes » dont l'Insee représente aujourd'hui en France le modèle, enquêtes par questionnaire auprès de milliers d'individus, qui tirent leur validité scientifique de la représentativité statistique de l'échantillon et de la qualité du questionnaire ; à l'autre extrémité, l'enquête ethnographique, dans laquelle le chercheur, plus souvent individuel

que collectif, se conduisant comme un petit producteur indépendant, effectue toutes les étapes d'une recherche dans un va-et-vient permanent entre empirie et théorie, entre « terrain » et « laboratoire ». Dans le premier cas, une stricte division du travail, de type industriel, s'opère matériellement, en différentes étapes et en différents lieux, entre le chercheur, individuel ou collectif, maître de la conception, l'enquêteur, dont l'interaction avec l'enquêté est médiatisée par tout le travail de l'institution, le codeur, le statisticien, puis à nouveau le chercheur, maître de l'interprétation. Il n'y a pas de place, dans une telle division du travail, pour une « enquêtrice » comme L. Tenevic, les enquêteurs tenn' être « que » des machines enregistreuses. Ce type de sociologie « quantitative » pose des problèmes spécifiques quant à la constitution des données empiriques ; ce n'est pas ici le lieu d'en discuter ; mais il pèse, d'un poids variable selon les lieux et les moments, comme un idéal de scientificité assigné aux sciences sociales.

L'autre pôle, celui de l'enquête ethnographique, représente au contraire le degré zéro de la division du travail. Idéalement l'enquêteur ne s'y distingue pas du chercheur, même si la hiérarchie entre « ethnographie » et « ethnologie » peut donner à penser qu'une division implicite du travail réserve à certains le privilège de la « grande théorie ». Cet idéal ethnographique, dont on pourrait reconstituer la genèse, est dans une position plus basse, du point de vue de sa « scientificité », que l'idéal quantitatif que j'évoquais plus haut; il a ses défenseurs (dont je suis) et ses contempteurs, qui s'opposent sur la qualité de l'objectivation effectuée par cet individu unique obligé d'interpréter, sans le secours d'une médiation, les données qu'il produit lui-même.

Mais cette question des médiations entre le chercheur et ses données, que seuls les historiens ont d'avance résolue puisque leurs sources, écrites ou non, ont presque toujours

3. Cf. sur ce point I. Chiva, U. Jeggle (éds.), Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande, Paris, éditions de la Msh. 1987; et

1989.

4. Si l'on voulait s'interroger plus avant sur l'histoire des enquêtes américaines et sur leurs effets dans la sociologie française, il faudrait suivre, entre autres, les pistes ouvertes par Norbert Elias dans un article de *Theory, Culture and Society* ("The Retreat of the Sociologists into the Present", vol. 4, n° 2-3: "Norbert Elias and Figurational Sociology", juin 1987, p. 223-247. *Cf.* aussi M. Pollak, « Paul Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, p. 45-59; J.-M. Chapoulie, « La grande fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 32, 1991, p. 321-364.

T. Barthelemy, F. Weber (éds.), les Campagnes à livre

ouvert. Regards sur la France rurale des années

1930, Paris, Presses de l'Ens/éditions de l'EHESS,

été produites par d'autres, est particulièrement visible dans le cas des recherches où collaborent un chercheur, producteur final de l'analyse, et un ou des enquêteurs, producteurs originels des données. Les premiers folkloristes travaillaient non avec des « enquêteurs » professionnalisés, mais avec des informateurs locaux, qui répondaient à des questionnaires postaux, sur la base de leurs connaissances du milieu indigène : notables locaux, curés, instituteurs amassaient des observations, souvent fort bien codifiées et encadrées, qu'un folkloriste comme Van Gennep, par exemple, accumulait et cartographiait pour les analyser³. Le recours à des médiateurs n'est donc pas seulement le fait d'une sociologie française des années 1970 et 1980; mais il est vrai que la professionnalisation des enquêteurs est un phénomène concommitant du développement institutionnel des recherches dites de « sociologie qualitative ».

La plupart des pratiques de recherche se situent en effet à mi-chemin entre les deux modèles que j'ai dégagés plus haut, soit pour des raisons budgétaires (les enquêtes « lourdes » étant trop coûteuses pour la plupart des équipes de recherche), soit pour des raisons personnelles (les enquêtes ethnographiques demandant une totale disponibilité du chercheur qu'il ne peut offrir qu'à certains moments de sa biographie). Les enquêteurs, plus ou moins professionnalisés, ne sont plus alors les informateurs-relais tels qu'ils furent utilisés dans les enquêtes de folklore; leur rôle n'est plus de consigner des faits observés selon une grille établie par le chercheur - technique qui peut permettre, idéalement, une « observation quantitative ». Ils n'enregistrent plus des « faits » (forme de maison, structure agraire, alliance matrimoniale. voire coutume) construits par l'ordonnateur de la recherche, mais des « discours ». Et dans l'ordre du discours, ils n'enregistrent pas des « réponses » socialement préconstruites (sexe, âge, état matrimonial, voire profession)

comme dans un recensement; ils enregistrent toutes les formes du dialogue, des questions « fermées » aux questions « ouvertes », des entretiens avec « guide » aux entretiens avec « consigne ». Ce faisant, l'interaction entre enquêteur et enquêté est placée au cœur de l'interprétation; dans tous les cas précédents, cette interaction existait également, mais elle était, autant que possible, sous le contrôle du chercheur.

On peut faire l'hypothèse que le développement institutionnel des recherches sociologiques, d'abord sur contrats hors CNRS, puis sur contrats à l'intérieur du CNRS, s'est effectué parallèlement à une montée des techniques d'enquête utilisées dans le marketing et à une importation de techniques américaines, notamment dans le domaine des sondages d'opinion, ainsi qu'à des utilisations nouvelles de la psychologie, de la psychanalyse et de la psycho-sociologie dans le domaine des sciences sociales⁴. Par exemple, on pourrait penser que la technique des entretiens, de plus en plus formalisée mais aussi de plus en plus psychologisée, put apparaître à certains chercheurs comme une des possibilités de travail empirique, d'autant plus attrayante qu'on pouvait y utiliser un alter ego - et non une armée, hors de prix, d'enquêteurs comme à l'Insee – et doubler, tripler, quadrupler sa puissance de travail. Mais cet alter ego, à qui l'on confiait non seulement la conduite des entretiens, mais leur conception, leur analyse, leur interprétation, n'était pas pour autant l'égal du chercheur, qui se réservait, dans certains cas de figure, la « responsabilité scientifique » de la recherche et sa publication. La boucle est alors bouclée; la division du travail ne repose plus sur des impératifs techniques mais sur la soumission de l'« empirie » à la « théorie », ce qui a des effets sociaux dans l'ordre des relations professionnelles et des conflits du travail - mais aussi épistémologiques.

C'est dans cette perspective qu'il faut situer la réflexion de L. Tenevic sur le statut scientifique de son travail d'enquête. Elle mène à sa façon une sorte de combat, tantôt solitaire et tantôt collectif, où sont indissociablement liées une lutte pour la reconnaissance sociale de la valeur de ce qu'elle fait, c'està-dire du « terrain », et une recherche de rigueur scientifique dans la conduite du travail empirique. Du fait de sa biographie personnelle, elle porte à son paroxysme les contradictions liées à la position d'enquêteur, à la fois alter ego du chercheur et « sous-chercheur », parce qu'elle n'arrive ni à devenir chercheur à part entière (ce qui supposerait de s'engager dans la compétition intellectuelle, comme elle le dit), ni à s'en tenir à une définition « mécanique » de son travail (dans lequel elle « s'implique » autant que le chercheur lui-même). C'est pourquoi son cas n'est ni exemplaire ni aberrant; il éclaire un moment particulier de la pratique de la recherche en sciences sociales, où une « sociologie qualitative » tâtonnante, soutenue par les apports méthodologiques de l'ethnologie et de la psychologie, était encore sous l'emprise de la toute-puissante « sociologie quantitative » au point de singer abusivement certaines des marques du « sérieux scientifique » (souci maniaque de représentativité, goût pour les pourcentages), comme si les enquêtes statistiques n'avaient été alors que le substitut bon marché des enquêtes statistiques.

Florence Weber

F. W. – Je voudrais réfléchir avec toi sur la division du travail en sociologie, et plus particulièrement dans le cas des enquêtes dites « qualitatives ». Tu as souvent fait du travail de terrain pour d'autres. Comment ressentaistu la coupure entre le terrain, qui était ton domaine, et les autres étapes de la recherche, en amont (le moment où les questions théoriques sont posées) et en aval (le moment de la responsabilité de l'écriture et de la publication)?

L. T. – A vrai dire, je me sentais dépossédée surtout au moment de la publication : je ne retrouvais pas la trace de ce que la recherche en train de se faire avait mobilisé en moi sur le plan intellectuel, et cela même lorsque je participais à la rédaction du rapport de recherche. Le texte publié appartient au chercheur responsable de sa publication qui défend, en même temps que ses concepts, sa place dans l'institution, sa carrière, sa position sociale. La division du travail est étroitement liée au décalage entre la théorie, partie « noble » du travail d'investigation, et la pratique sociologique. C'est la théorie qui garantit le prestige du chercheur, dans la distance qu'il conserve avec les outils techniques de la recherche tels qu'ils sont mis en pratique lors de l'enquête sociologique. Au moment de la publication, le chercheur reprend ses droits, faisant abstraction de l'expérience qui lui a permis de forger ses concepts. L'enquêtrice est alors confondue avec l'outil technique. Ceci est beaucoup plus clair pour moi aujourd'hui.

En amont, dans la relation entre le chercheur et l'enquête qui s'établissait par mon intermédiaire, je ne ressentais pas les choses de la même façon. Je me cramponnais à ma science : à l'art et à la manière d'établir la relation scientifiquement la plus valable entre un cadre conceptuel (en effet élaboré par d'autres), des principes de méthode (définis plus ou moins en commun avec le chercheur) et les données empiriques que je produisais. J'es-

sayais de combler le décalage entre théorie et pratique, en étant attentive au rapport qui s'établit, dans la recherche empirique, entre l'univers de la pensée abstraite et celui des choses concrètes. J'étais moi-même l'élément médiateur, la courroie de transmission, je réalisais la tâche au mieux de mes compétences de psycho-sociologue, au mieux de mon savoir-faire en matière d'enquête de terrain. Si le terrain est pensé par le sociologue comme le lieu où l'on expédie les affaires courantes de la recherche, pour moi c'était bien « mon expédition ». J'allais sur le terrain comme on part en voyage, à la découverte de ce que l'on sait mais que l'on ne connaît pas. Cette expédition, c'était bien la mienne. Elle exigeait toute ma disponibilité; elle m'exposait à un flirt inévitable avec le sens commun. Et je devais, pour réussir, faire mienne la problématique de la recherche. En même temps que je rencontrais des « agents sociaux » en chair et en os, je faisais l'expérience, à la fois subjective et scientifique, des catégories du sociologue et des catégories du sens commun.

Chemin faisant, les lieux de mon expédition devenaient le « terrain » du chercheur, du théoricien. Tout au long de mon travail d'enquête, je croyais travailler « avec » tel ou tel chercheur; ce n'est qu'à la fin, au moment de la publication, que je me rendais compte (qu'on me faisait remarquer) que j'avais travaillé « pour » lui. J'étais bien dépossédée de mon outil de travail, que je n'avais pas le droit de manier pleinement (« fais et tais-toi »); j'étais aussi dépossédée de moi-même, qui avais réagi tout au long du terrain comme être social, sans quoi je n'aurais pu même entendre ce que les gens me disaient. Alors, je cherchais comment accommoder les restes. En effet, en sociologie, l'expérience subjective est renvoyée à sa dimension psychologique, c'est un « résidu » dont on s'interdit de parler et que l'on ne publie pas, que le chercheur lui-même fasse l'enquête ou qu'il délègue ce travail à un enquêteur. Mes observations étaient entachées

de subjectivité, intéressantes dans le meilleur des cas, mais trop anecdotiques, difficiles à systématiser, à quantifier...

F. W. – Mais justement, ce que tu rapportais du terrain, c'était tout autre chose que des données « quantifiables », c'étaient des informations très denses sur des « cas » singuliers, dont il aurait fallu restituer la cohérence, la logique interne...

L. T. - Tout ce qui sortait du cadre des questions propres du sociologue était renvoyé au niveau personnel par des formules comme : « Nous n'avons rien à faire de tes histoires de terrain. » Il y a là une sorte de mépris, de dénégation, vis-à-vis de l'enquêteur et des enquêtés, mais aussi à l'égard d'un moment de l'élaboration du travail scientifique. « C'est intéressant, disaient-ils parfois, mais trop anecdotique. » Cela n'empêche que certaines de ces anecdotes étaient réutilisées ailleurs, plus tard, dans un autre cadre, mais sans que l'on s'interroge jamais sur le statut scientifique de ces éléments extraits de leur contexte d'enquête. Et sur le coup, elles étaient toujours dévalorisées. Pourquoi ? « Ca c'est ton truc » : cette formule me laissait perplexe. Me renvoyait-on à mon savoir-faire dans ce qu'il a de plus spécifique ? M'offrait-on la possibilité de suivre une idée, une piste? Ou bien me rappelait-on que je travaillais « pour » eux, non « avec » eux ? Implicitement cela voulait dire aussi que ce « truc » n'était pas généralisable et qu'il ne relevait pas de « leur » objet de recherche. En fin de parcours, j'ai eu souvent l'impression de voir s'évanouir la pensée sociologique en même temps que je me sentais sous-utilisée, par rapport à l'idée que j'ai de la science et de la recherche. En effet, cette façon de réduire mes fonctions à des résultats - enquête, analyse des données, synthèse barrait la route à mes questions sur l'outil d'observation. Comment leur donner une place autrement que par cette phrase écrite dans chaque rapport: « Nous avons réalisé x entretiens semi-directifs, etc. »? Qui est ce « nous »? Finalement, le terrain m'échappait complètement. Il devenait « le terrain de X, Y, Z », le terrain des chercheurs pour qui j'avais travaillé. Et quand ils publient leurs livres, moi je n'y apparais pas, ni les autres enquêteurs d'ailleurs. Rien, même pas une formule comme « Nous avons utilisé telle enquête faite par... »

Du coup, la situation de face-à-face avec les enquêtés était passée sous silence et ne pouvait être analysée, ce qui entraîne un manque à gagner dans l'interprétation de la chose étudiée. C'est pourtant moi qui ai rencontré une femme atteinte d'un cancer du sein. En plein entretien, elle va chercher sa prothèse, enlève son pull, met la prothèse, remet son pull et me montre sa silhouette. Ou cet homme atteint de sclérose en plaques, prêt à baisser son pantalon pour que j'apprécie l'état musculaire de ses jambes dont il est en train de me parler. Soudain je suis toubib, je ne suis plus sociologue. Il faut avoir travaillé avec des malades pour comprendre ce qui se passe à ce moment-là. Ou encore une jeune femme diabétique qui raconte le coma, parle de la mort et va chercher une boîte de biscuits qu'elle pose sur la table près du magnétophone: « Servez-vous. » Je ne prends pas de biscuits, elle oui. « Qu'est-ce que je fais si elle tombe dans le coma ? » Mais c'est qu'elle contrôle parfaitement ce qu'elle fait, elle sait exactement jusqu'où elle peut aller. Si on ne tient pas compte du type d'interaction qui se joue là, et des différents rôles qu'à chaque fois on me fait jouer, on réduit à des discours un certain rapport au corps qui ne peut passer que dans des gestes et dans des actes qu'il faudrait interpréter dans un rapport de personne à personne qui produit du sens. Il n'est pas indifférent pour l'analyse des discours produits dans l'entretien que tantôt, j'aie été prise dans un rapport de complicité de femme à femme, tantôt, dans une relation de malade à médecin, tantôt, dans une provocation manifeste produite par la situation d'entretien...

F. W. – Mais tu n'aurais pas pu utiliser toimême les données que tu produisais, mener ta propre recherche dans les interstices des enquêtes que tu faisais pour d'autres?

L. T. – C'est bien ce que me disaient les chercheurs qui me confiaient le travail : « Fais ton truc. » Mais tu sais bien que l'on ne mène pas sérieusement une recherche quand on passe sans transition d'un terrain à un autre terrain, n'ayant rien à voir avec le précédent. Je sentais bien que mes fonctions relevaient du travail d'exécution. Cela m'a rappelé un travail que j'avais connu dans le passé, lorsque j'étais étudiante et que j'intervenais dans des études de motivation pour le marketing... Mais n'ayant jamais considéré mon équipe de recherche comme une société d'étude, j'avais l'impression que mon travail était sous-utilisé. D'autant que dans le marketing, il y avait un raffinement de méthode que je n'ai pas trouvé dans mes collaborations de travail au CNRS. Tu vois, ils s'en remettaient à mes compétences: « Elle fait bien les entretiens. » Je rendais une analyse, j'adaptais ma grille, ma synthèse, aux objectifs de l'étude; les chercheurs ne discutaient pas trop, ils trouvaient que ça tenait la route.

Dans les interstices des enquêtes que je faisais pour les autres, s'il était en effet impossible de faire correctement ma propre recherche, il n'était pas impensable, me semble-t-il, de réfléchir « avec » les chercheurs sur les apports du travail de terrain dans l'analyse sociologique, à partir de recherches en cours. Je ne faisais pas ma recherche, mais sur le terrain, par exemple, j'étais en situation de recherche; lorsque j'analysais les matériaux, aussi. Si tu veux, mon idée était de faire avancer un peu les choses sur le plan de l'inventivité méthodologique. C'était peut-être naïf

de ma part, mais j'étais bien disposée à cet égard. Les chercheurs, quant à eux, pris par leur objet d'étude, ne voyaient pas de pertinence sociologique dans ce qu'ils disaient être « mes histoires ». Ils me suggéraient en quelque sorte de construire mon propre objet de recherche, chez moi, toute seule, les dimanches et les jours fériés. L'impossible dialogue avec eux ne me permettait pas d'ajuster ma réflexion à leur recherche. Cette conception du travail de l'ingénieur comme travail d'exécution ne concerne pas seulement, je crois, les chercheurs pour qui je travaillais, mais l'ensemble des institutions de recherche qui n'encouragent pas la réflexion sur les méthodes.

Alors quand on te dit: « Fais ta recherche mais pas pendant les heures de travail... », c'est dans ces conditions que j'ai fait toutes mes études. Là j'avais envie d'avancer. Avancer pour moi ce n'est pas avoir le statut de chercheur, mais participer de façon active à la recherche: avec ma formation universitaire de base, la psychologie, mon statut d'ingénieur, mes expériences professionnelles et ce que j'ai gardé de mon éducation. Au CNRS, quand tu as le statut d'ingénieur, tu es censé être « autonome »; c'est vrai et c'est faux. Ce mot joue sur des ambiguïtés, car il n'existe pas un profil de poste de l'ingénieur. Tu dépends de toi, mais tout dépend du patron et des chercheurs de l'équipe. J'ai des collègues ingénieurs qui mènent leur propre recherche, on peut leur dire à tout moment : « Maintenant, vous allez sur tel terrain, vous exploitez telle enquête. » Ça, je l'ai vu. Non, ce n'est pas vrai, tu ne te gouvernes pas tout seul. Certains demandent leur rattachement dans le corps des chercheurs. Pour cela, il faut l'appui du patron, et vu le nombre de postes... Lorsque j'ai été intégrée au CNRS en 1980, il avait été entendu avec mon patron qu'il m'accueillait dans l'équipe pour travailler en collaboration « avec » les chercheurs. J'ai respecté ce contrat que nous avions passé ensemble. J'ai

un esprit d'ouvrier, de technicien. Je n'arrive pas à refuser le boulot qu'on me donne; et chaque fois, j'y trouve un intérêt, aussi. Alors tu vois, c'est compliqué. Ca me plaît de bosser, mon patron le voyait bien. J'ai été éduquée dans l'esprit du travail bien fait. Mon père était un militant : les luttes, elles ne paient qu'à condition d'être irréprochables. Tu ne peux pas te permettre de revendiquer si tu ne fais pas bien ton boulot. Avec lui, j'ai appris à travailler la terre. Dans mon enfance j'ai aidé mon père à greffer la vigne; il m'expliquait qu'il fallait le faire bien, parce que ce greffon allait porter des fruits, si on ne faisait pas bien au lieu de porter trois fruits il n'en porterait qu'un. Et le fruit, ça permet de faire manger tout le monde. Une espèce de morale, comme ça, que le travail fructifie, que la terre produit pour faire manger. Je m'appliquais, ces choses, tu vois, cela te marque. Pourquoi le faisait-il si bien, alors qu'il n'était qu'un simple ouvrier, qu'il était exploité? Parce que si un jour il y avait une revendication, alors il pouvait parler, il avait bien travaillé.

Je suis incapable de faire mon travail autrement qu'à fond, en m'appliquant. Quand j'ai commencé à faire du marketing, dans les années 1970, j'étais étudiante, je travaillais avec des soixante-huitards. Les copains me disaient : « On bidonne, la société de consommation, on s'en fout, on n'en veut pas. » Moi, je ne pouvais pas bidonner. J'en étais incapable. Je ne portais pas un jugement moral, non. J'étais d'accord avec eux, mais j'allais faire du porte à porte dans les grands ensembles, ça me prenait moins de temps que de bidouiller un questionnaire. Je me disais: « Si je triche, c'est sûr qu'ils vont s'en apercevoir, moi je ne fais pas le poids. » Mes copains, je les trouvais astucieux, intelligents. Alors j'allais dans les grands ensembles, j'observais les effets de la société de consommation. Il y avait là une part de mauvaise conscience et une part des restes de mon éducation. C'est comme ça aussi que j'avais réussi aux examens. Peut-être que j'aurais réussi autrement. Mais la question ne se posait pas ; pour moi, le travail, ça paie. C'est en travaillant qu'on découvre, qu'on apprend. Il y a une part de mon éducation qui est là, qui est un handicap. Mais c'est comme ça que je découvre des trucs ; j'ai l'impression que si je ne faisais pas comme ça, je ne découvrirais rien. C'est idiot, hein. Il faudrait que je me dégage de cette idée-là. Mais c'est un autre problème.

F. W. – Au fond, ce qui t'avait choquée dans les recherches auxquelles tu avais collaboré, c'est que toi tu travaillais bien et que les autres travaillaient mal...

L. T. - Pas du tout, ils ne travaillaient pas mal. Je crois qu'ils travaillaient bien, eux aussi. Ils avaient d'autres acquis culturels qui leur permettaient d'être « fortiches » sur les concepts, d'écrire, de publier... Mais il y a eu des cas où je trouvais que, dans l'enquête, en la faisant, certaines choses ne tenaient pas debout, même si la recherche tenait la route. Une fois on m'a fait faire vingt entretiens avec des quotas d'âge et de profession. Pourquoi prendre des quotas, qui renvoient au quantitatif, alors que l'on était en plein dans les histoires de vie? Pourquoi faire appel à des psychologues cliniciennes pour réaliser ces entretiens? Pourquoi jouer sur les deux tableaux? En même temps je me disais: « Peut-être que c'est moi qui ne comprends rien à la sociologie; moi je débarque, lui, il est chercheur confirmé, c'est lui le sociologue. »

F. W. – Mais est-ce que ce statut d'enquêteur « qualitatif », qui sert de tampon entre le chercheur et ce qu'il étudie, n'a pas des conséquences importantes sur la recherche elle-même, finalement?

L. T. – J'étais coincée entre le moment de la conception et le moment de la publication,

j'étais coincée aussi entre le statut de l'explication en sociologie et le silence sur l'implication du sociologue. Le fait que l'on délègue, comme si cela allait de soi, le travail « technique » à un enquêteur, dans le cas des méthodes quantitatives, trouve une certaine cohérence dans les principes de méthode de la discipline : construction préalable de l'objet de recherche et collecte des informations constituent deux moments séparés de la pratique. Mais le travail d'objectivation, à mes yeux, ne prend pas assez en compte cette médiation que constitue l'enquêteur, qui est finalement mis entre parenthèses, à un moment donné, dans le processus de production de la connaissance. La sociologie empirique s'interroge peu sur les conséquences d'un tel « biais ». C'est encore plus grave dans le cas du travail dit « qualitatif ». La division du travail se répercute sur les conditions de travail de l'enquêteur mais elle masque aussi les conditions de production des données empiriques. Quel est le statut épistémologique de l'enquêteur? Représente-t-il une digression, dont il faut se débarrasser, un élément étranger au sujet traité? Est-il un accessoire? Pourquoi ne pas s'expliquer là-dessus? Le fait de ne pas même l'évoquer, sinon d'une phrase, de ne pas intégrer sa présence dans l'analyse, c'est une façon de faire comme si les différentes opérations de la recherche n'en faisaient qu'une.

Au cours de mes différents « terrains », j'ai été amenée à transformer le style de l'enquête. Les sociologues ont tendance à penser l'entretien, tel qu'ils l'utilisent dans l'approche « qualitative », comme un outil « pour interroger », pour « faire parler les agents sociaux ». En réalité l'entretien instaure un dialogue entre deux personnes, dialogue médiatisé par un appareil enregistreur. L'entretien implique une relation réelle entre l'enquêteur et l'enquêté, qui exige d'être particulièrement attentif à une situation d'interaction. L'entretien est une rencontre et repose

sur le principe de l'écoute, écoute du silence incluse. Je ne peux pas dissocier le travail d'écoute du travail d'analyse. Quand je fais l'entretien, j'ai une première écoute; quand je le retranscris, je fais un premier jet d'analyse de l'entretien, c'est un deuxième niveau d'écoute. Ensuite, je passe encore à un autre niveau d'analyse. C'est peut-être parce que je n'ai pas une formation de sociologue au départ, mais de clinicienne.

Il arrive que les chercheurs découpent, ils font parfois un collage de citations, c'est bizarre. J'étais gênée par le caractère réducteur de l'analyse du discours. Une fois, j'ai dû analyser cent entretiens de une heure trente, cent entretiens psycho-sociologiques avec une consigne. Pas de guide d'entretien. Le sociologue pense souvent l'enquête comme une « collecte » des données. Entre la conduite d'un entretien psycho-sociologique et la passation d'un questionnaire, la nuance est de taille : dans l'enquête par questionnaire, c'est le sociologue qui produit les données; dans l'entretien, c'est l'enquêteur. Au moment d'élaborer la grille d'analyse, j'étais un peu coincée. Je devais quantifier à partir d'un matériel verbal produit dans des conditions précises, que personne ne pouvait très bien maîtriser; dix enquêteurs avaient participé à l'enquête. Je n'étais pas encore au CNRS quand l'enquête avait été faite, ce travail d'analyse m'attendait quand je suis arrivée au labo. Alors je me suis débrouillée pour bricoler de mon mieux une grille d'analyse, mais ce n'était pas commode. J'avais l'impression de faire les choses à moitié. Comprenant bien les objectifs du chercheur, je m'appliquais à sauver cette moitié : les contradictions du discours dans la dynamique de l'entretien, par exemple, tombaient à l'eau, ça je le voyais bien. Mais bon, passons sur les détails... Nous pouvons envisager l'analyse d'un entretien sous divers angles; mais on ne peut pas faire l'impasse sur un outil qui a été emprunté à une autre discipline, ici la psycho-sociologie.

Il n'y a pas de raison de s'interdire d'utiliser des méthodes empruntées à d'autres disciplines des sciences sociales mais à ce moment-là il faut le faire correctement : en explicitant un protocole d'observation. Là, je me suis sentie tout à fait mal à l'aise, par rapport à mon implication intellectuelle dans le travail d'analyse. A la fin, une sorte de collage de citations aérait le texte de présentation écrite du rapport. Le montage illustrait la pertinence des catégories mises en œuvre par le chercheur. La superposition des deux textes faisait apparaître la coupure sujet/objet : l'indigène parle, le sociologue pense.

L'interprétation de la situation d'enquête devrait aussi inclure tout ce qui relève des stratégies d'enquête : les prises de contacts, les réseaux par lesquels s'établissent les rencontres, les effets que produit l'intrusion de l'enquêteur dans l'espace privé ou public, etc. Elle devrait aussi inclure des éléments d'observation : sur le cadre de l'entretien, sur l'immeuble, sur le quartier. Elle devrait inclure la perception que l'observateur a de l'observé et celle que l'observé a de l'observateur.

F. W. – Tu es en train de montrer que l'enquête « qualitative » devrait être une enquête de type ethnographique. Comment s'est effectué le passage, pour toi, de ton savoir-faire de psychologue, et qui plus est de psychologue clinicienne, à un savoir-faire d'ethnographe?

L. T. – Écoute, je vais te raconter une anecdote à propos d'une enquête qui a posé d'énormes problèmes pratiques. C'était en 1981. Une enquêtrice de la Sofres, psychosociologue, avait été embauchée pour réaliser l'enquête avec moi. Nous étions dans un village de 1 500 habitants. Dès notre arrivée, les flics se sont présentés à l'hôtel et nous ont demandé de les suivre à la gendarmerie pour un contrôle. Ils ont dû se demander : « Qui sont ces deux nanas qui débarquent ? »... Bref,

nous avons perdu la matinée. Le soir j'ai retrouvé ma collègue à l'hôtel, complètement démoralisée. J'avais fait un entretien, elle avait eu un refus, puis une deuxième rencontre avec une personne qui a craqué au bout de dix minutes, s'excusant de ne pas pouvoir aller plus loin. Ma collègue était très éprouvée... De plus, elle avait le sentiment de se faire avoir sur le tarif des entretiens. A la Sofres, elle travaillait en free lance sur des sujets d'enquête moins durs. Payée au nombre d'entretiens supposés pouvoir être faits dans la journée, ce jour-là elle n'avait rien gagné. Le chercheur ne s'était pas trompé en envoyant deux psychologues cliniciennes pour faire les entretiens, mais les difficultés du terrain, on s'en rend compte sur place. J'ai dit à ma collègue : « On va faire un journal. Nous allons tout noter: les flics, les gens qui craquent, ceux qui nous retiennent après l'entretien, nous parlent d'autre chose, etc. » Voilà comment m'est venue l'idée de tenir un journal. Je ne connaissais pas grand-chose à la démarche ethnographique. En 1973, j'avais fait un terrain avec une ethnologue, nous étions toutes deux hors statut. Nous faisions une monographie à partir de documents. La partie « entretiens » n'était pas enregistrée, c'étaient des « rencontres » avec des informateurs. Tout de suite après avoir parlé avec eux, nous foncions dans la voiture - à chaud -, nous écrivions ensemble la rencontre. Nous avions un dossier pour chaque étude de cas dans lequel nous regroupions les matériaux bruts. Nous n'avons pas tenu un journal d'ethnographe, mais nos documents étaient datés. Sur ce terrain particulièrement dur dont je t'ai parlé, ma collègue me disait : « Tu peux bien tenir un journal, le chercheur n'en a rien à faire de ton journal. Qu'est-ce qui prouve que ce que tu écris est vrai ? » Elle avait raison. Je m'en suis rendu compte par la suite : le chercheur s'est braqué sur le tarif des entretiens, ne retenant de ce que nous lui exposions que notre « mauvaise volonté ». J'ai arrêté de tenir ce journal, je l'ai jeté à la poubelle. Pour moi il avait un intérêt autre que celui de justifier le temps de travail et les revendications salariales de ma collègue. Il avait un intérêt du point de vue de la recherche.

En 1983-1984, j'ai réalisé une enquête de type ethnographique. Je travaillais alors avec un chercheur sociologue. Nous cherchions à appréhender un phénomène qui touchait des individus difficiles à classer dans les stratifications sociales classiques. Nous pouvions les repérer grâce à un indicateur juridique. Ma mission sur le terrain était de percer l'invisibilité du phénomène. Je n'ai pas vraiment tenu un journal, mais j'ai pris pas mal de notes. Cette observation me rappelait celle que j'avais faite en 1973 avec ma collègue ethnologue. Ici j'étais seule sur le terrain et je me suis servie du magnétophone. Un jour, après une rencontre enregistrée avec un couple, l'homme m'a demandé d'écouter l'enregistrement. J'ai appuyé sur « Play ». C'est alors que la femme, silencieuse pendant les deux heures qu'avait duré l'entretien, a réagi au bout de dix minutes: « Tu vois que tu parles bien, ditelle au mari, c'est ça qu'il faut leur dire, comme tu viens de le raconter là!... Pas vrai? », dit-elle en s'adressant à moi. Pris dans une affaire qui les opposait à une société importante, ils devaient le lendemain être entendus par un juge pour argumenter des faits. Une somme de 10 000 francs était en jeu, somme non négligeable pour une famille immigrée du Maghreb, dont l'homme, OS, était au chômage. Sur ce même terrain d'enquête. une femme, empêtrée dans une affaire du même ordre, m'a demandé après l'enregistrement de l'entretien, de l'aider à rédiger une lettre administrative qui semblait présenter un caractère urgent. Mon enquêtée, tout à fait Française, travaillait comme technicienne dans une entreprise.

Cette observation de terrain me passionnait, les informateurs me faisaient rentrer dans le suspense, dans l'intrigue. Elle mobilisait en moi à la fois un savoir-faire de psychologue clinicienne, d'ethnographe, et de sociologue de terrain. Le chercheur dans son bureau menait sa propre recherche et travaillait à ses publications; il suivait l'intrigue par personne interposée. Pour ce qui est du terrain, il me faisait confiance, j'avais toute liberté d'initiative dans mon travail d'observation. Cette étude répondait à un appel d'offres, c'était une recherche sur contrat. Au moment d'écrire le rapport, nous nous sommes réparti le travail, le chercheur et moi. Je voulais écrire la partie « méthodologie de l'enquête », retracer l'itinéraire... Le chercheur a dit non. « Cela ne répond pas aux attentes de l'organisme demandeur. » Le chercheur avait la responsabilité scientifique du travail, il avait peutêtre raison de dire non.

F. W. – Mais le rôle que tes interlocuteurs t'avaient donné était lourd de sens pour comprendre le rapport qu'ils entretenaient avec la justice, avec la parole autorisée, avec l'écriture... Tu n'as pas eu envie d'éclaircir le rapport que tu avais avec eux, de comprendre à quoi tu leur servais, et pourquoi?

L. T. – Mais oui, c'est pour cela que j'ai voulu écrire moi-même sur cette enquête, pour analyser, pour objectiver ce qui s'y était passé. Sans cela, la frustration intellectuelle aurait été trop grande. Donc je me suis inscrite à un DEA de sciences sociales et je me suis servie des matériaux de cette enquête pour écrire mon mémoire. J'ai repris des études de sciences sociales parce que j'avais l'impression de retomber à chaque fois dans la routine, le train-train; dans le type de travail intellectuel que je faisais, j'étais en train de devenir comme un travailleur manuel, d'ajuster presque automatiquement des pièces les unes aux autres. Dans le cadre du DEA, j'ai fait un stage de terrain ethnographique, là j'ai vraiment compris l'utilité du journal. Ce qui m'avait braquée avant, dans ce que je croyais être le journal de terrain des ethnologues, c'est qu'il y avait une seule façon de tenir son journal.

Au stage, j'ai compris que c'était quelque chose de tout à fait personnel. C'est venu un peu tard. Si je l'avais fait plus tôt, je pourrais réutiliser à présent de façon plus rigoureuse toutes mes enquêtes...

F. W. – Dans les conditions de travail que tu viens de décrire, le passage à l'ethnographie ne constitue-t-il pas une sorte de réappropriation de ton travail de terrain, comme la légitimation de tes aspirations à contrôler ton travail de A à Z?

L. T. – Il m'est arrivé de vouloir prendre le mot « autonomie » au pied de la lettre, et de vouloir contrôler mon travail du début à la fin. Mais c'est compliqué. Je revendiquais un droit, certes ; mais il s'agissait surtout de rompre avec une façon de faire de la recherche qui, pour moi, était routinière et peu stimulante intellectuellement. Ce n'est pas par le biais de l'ethnographie que je pourrais devenir un chercheur à part entière ; c'est par le biais d'une reconnaissance institutionnelle : en clair, j'aurais dû au moins avoir l'ambition de changer de corps, ou du moins déclarer cette intention.

Mes difficultés pour affirmer l'indépendance de mon travail, et ma définition de moimême comme « technicienne de l'enquête », remontent à la date de mon intégration au CNRS. Avant cette date, je faisais partie d'une masse de chercheurs contractuels dits « hors statut ».

Le « plan d'intégration des hors-statuts de la recherche » a permis d'intégrer au CNRS entre 1976 et 1980 une grande partie des personnels non statutaires dont l'emploi dans des organismes publics ou associatifs de recherche était financé par des crédits publics. Une condition de cinq ans d'ancienneté dans ce type d'emploi ouvrait un droit à l'intégration sur poste statutaire, soit comme chercheur, soit comme ingénieur, technicien ou administratif (ITA). Les intéressés pouvaient en principe choisir le cadre dans lequel ils étaient candidats à l'intégration, les candidatures de chercheur étant examinées par les sections du Comité national de la recherche scientifique. Mon dossier classé en B (« a les capacités et non le profil de chercheur), je me suis orientée de moi-même vers la catégorie des ingénieurs, collaborateurs de recherche.

A l'époque, j'avais envie de faire de la recherche, que je m'appelle chercheur ou ITA, cela m'était complètement égal. Je pense maintenant que j'étais dans l'erreur... Mais c'est lié à mon histoire personnelle. C'est aussi par rapport au milieu des chercheurs. Si je deviens chercheur, je suis obligée de reproduire cette chose qui fait que le chercheur prend un ITA pour travailler avec lui. Quand tu es chercheur tu as un rapport d'activité à faire, tu es aussi astreint à des obligations. Ce qui compte, c'est combien de publications tu as faites. C'est la course aux publications. Si tu fais ta recherche complètement, tu n'as qu'une ou deux publications, les autres te passent devant. J'ai bien vu comment cela se passait dans mon équipe. C'est compliqué aussi pour les chercheurs : ils sont libres dans leurs orientations de recherche en même temps qu'ils sont pris dans la compétition. A mes yeux cela ne va pas dans le sens de ce que je crois être l'esprit critique.

Pour être tout à fait franche, je te dirai que la compétition intellectuelle me fait peur. Je ne me sens pas de taille pour affronter cette épreuve. J'avance à mon rythme dans ce que je pense être la connaissance. Mais ce n'est pas évident : d'abord j'ai voulu me donner un profil de sociologue de terrain. En travaillant sur les recherches que je faisais pour les autres, je découvrais des choses, même si on refusait de m'entendre... Par la suite, je suis allée dans un labo où on m'a laissé faire ma recherche. Très vite, je me suis sentie propulsée dans la course : vite, des concepts, des typologies, tu veux faire ta recherche, prouve

que tu es chercheur, etc. Le passage à l'ethnographie est en effet une réappropriation de mon travail, pour moi cette réappropriation n'est pas de se donner un droit, mais de se donner le temps. La question du temps est très importante. Elle bute sur une logique de l'institution. Tu vois, en 1990, j'ai présenté sous forme d'un rapport les premiers résultats de ma recherche et j'ai fait une communication à un congrès. Je n'ai pas publié ce travail, parce que je ne suis pas encore prête. Or la publication c'est très important. Je commence à peine à sortir de mon isolement intellectuel, ce n'est pas facile, cela prend du temps et prendre du temps n'est pas toujours bien perçu dans l'équipe : « Évidemment, elle est ingénieur, elle n'a pas à faire un rapport d'activité, alors elle prend son temps... » Et le temps que j'ai passé à analyser cent entretiens d'une heure et demie? Le temps que j'ai passé à faire le terrain des autres, qu'est-ce qu'on en fait? Quel temps pouvais-je alors consacrer à la lecture, par exemple? Tu vois, je marche trop dans les histoires d'équipe, de groupe, de collectif de travail. Les gens sont dans leur coin, personne n'en a rien à faire de la vie du groupe.

Pour moi, la vraie réappropriation de mon travail n'est pas dans le fait de passer chercheur, je voudrais être reconnue au CNRS comme ingénieur qui fait de la recherche. Faire mon travail de façon rigoureuse sans pour autant me coller une étiquette. J'ai toujours eu l'impression qu'il y avait du gâchis, des restes, des résidus qu'on jette à la poubelle. Les gens pour qui je travaillais ne voyaient pas l'intérêt de ce que je leur apportais « en plus », quand je faisais leur terrain, ils classaient ça dans le registre de l'individuel. En 1978-1979, lorsque j'ai fait mon dossier d'intégration au CNRS, des sociologues « avertis » m'ont dit à propos des expériences de travail dans le marketing : « Efface ça de ton CV, ça la fout mal. » Je me suis parfois demandé si le profil de chercheur en sociologie ne commençait pas à partir du moment où on envoyait quelqu'un d'autre sur le terrain. Faire une recherche de A à Z, cela ne veut rien dire, il y a bien des chercheurs qui ne font pas leur recherche en entier.

Il y aurait encore bien d'autres choses dans l'entretien que j'ai retranscrit; en particulier sur sa biographie: Lena Tenevic est la fille d'un réfugié politique, qui entretenait avec la scolarité de ses enfants un rapport particulier, fait de la conscience de la nécessité de « s'émanciper » pour « ne pas se faire avoir ». Elle a vécu l'arrivée en France et sa scolarité primaire comme une chance inespérée et dit combien elle a aimé l'école, les livres, les études, sans jamais se croire tout à fait capable de faire partie du monde des intellectuels. Un passage particulièrement intéressant la montre impressionnée par le label même de CNRS, et livre sa déception à l'égard des hors statut dont elle avait elle-même fait partie :

L. T. – Au moment du plan d'intégration, je me suis dit ça va changer; je ne me voyais pas du tout au CNRS, le CNRS tu vois cela me semblait, comment dire? Cela ne correspondait pas du tout à ce que j'avais projeté de faire dans ma vie. Au CNRS, j'étais persuadée qu'il n'y avait que de grands pontes, des super tronches, c'est vrai, cela m'impressionnait, pour moi c'était l'élite, je ne m'identifiais pas du tout à ce monde. Mes copains m'ont dit : « Si, dépose ta candidature, tu ne te rends pas compte, la crise économique, tu vas te retrouver sur le carreau, ils vont supprimer tous les contrats, tu n'auras plus de boulot. » Je me suis dit oui, finalement. En constituant mon dossier d'intégration, j'ai découvert qu'il y avait des ingénieurs au CNRS. Persuadée que les nouvelles recrues, un peu gauchistes, allaient apporter du nouveau dans la façon de concevoir la recherche, je participais aux luttes pour l'intégration des chercheurs hors statut. Par la suite, j'ai rencontré

des chercheurs rentrés par la voie normale, plus ouverts aux questions que je posais que les autres. Je me suis dit : « C'est pas vrai, c'est le monde à l'envers. »

Elle revient aussi, à la fin de l'entretien, sur son travail d'exécution et sur l'hypocrisie qu'il y a à parler, statutairement, de l'autonomie de l'ingénieur.

L. T. - L'autonomie est un piège. Elle joue à la fois sur l'indépendance dans le travail et sur la polyvalence du statut d'ingénieur. Tu arrives dans l'équipe, le patron te dit : « Il y a ça et ça à faire... Vous travaillez sur les recherches des autres. » Ensuite il porte une appréciation sur ton travail auprès des instances administratives pour le suivi de carrière. Là il apparaît que tu es autonome. C'est absurde. Le patron a le droit de te supprimer le tiers de ta prime de participation à la recherche pour la donner à quelqu'un d'autre. Il a le droit, c'est marqué dans les statuts. Tu es libre, autonome, jusqu'au jour où tu as une surprise à la fin du mois. Libre de faire ta recherche pendant les vacances. Lorsque le patron t'accorde le droit de poursuivre tes propres travaux, rien ne garantit ce « privilège ». Demain l'équipe est supprimée, et te voilà à la recherche d'un autre labo. Là on peut te dire : « Ici on a besoin de quelqu'un pour faire la gestion de la recherche, pour faire des traductions, etc. »

Aujourd'hui elle revient en arrière sur sa pratique d'enquête et se dit que, finalement, elle s'est précisément fait avoir : puisque, à chaque recherche, elle investissait toutes ses capacités intellectuelles, sa conscience professionnelle, sa disponibilité – qui est grande. Alors, si elle s'était contentée de faire son travail d'exécution sans s'y mettre tout entière, n'aurait-elle pas gagné sur d'autres plans? En même temps, elle explique qu'elle n'aurait pas pu faire autrement, qu'elle n'est pas capable de faire son boulot à moitié...

L. T. - Mon histoire par rapport au terrain et à l'analyse des données, c'est que si je ne me mettais pas dans la peau du chercheur, si je n'assimilais pas ce qu'il cherchait, je ne pouvais pas faire le terrain, je ne pouvais pas avoir cette écoute. Effectivement j'en faisais trop. Mais à ce moment-là, si je disais bon, donnez-moi la consigne, la grille, je ne veux rien savoir de votre problématique, l'écoute aurait été différente ; à la limite, tu n'as plus besoin d'écouter. Un jour j'ai parlé de mon travail en réunion syndicale, un camarade m'a répondu: « Tu en fais trois fois trop; tu n'a pas à rentrer dans la problématique des chercheurs lorsque tu fais des enquêtes. » Il avait raison. Mais moi, pour mettre en œuvre mes compétences, j'étais obligée de me mettre dans la peau... de dire c'est ma recherche, alors que je savais très bien que c'était pas la mienne. Là, effectivement, tu te fais avoir. Bon, ça m'a quand même permis de cultiver un savoir-faire, de continuer à le pratiquer. Si pendant sept ans j'avais fais mon boulot sans me préoccuper de comment analyser, si j'avais fait bêtement un travail d'exécution, aujourd'hui j'aurais beaucoup perdu; j'aurais peutêtre gagné ailleurs, si j'avais investi davantage dans mes activités hors-travail, peut-être que je serais plus avancée ailleurs.